

Social et scolaire |

Publié le 10 Octobre 2015 à 13:53



[Patrick Labaune assomme la Prévention Spécialisée](#)

En réduisant de plus de moitié le budget alloué par le Conseil départemental à la prévention spécialisée et en la cantonnant aux quartiers sélectionnés par la Politique de la ville, Patrick Labaune assomme littéralement ce secteur de l'action sociale.

Un budget plus que divisé par deux et concentré sur les quartiers « Politique de la ville »

On se doutait que la Prévention Spécialisée (PS) était dans le collimateur de la nouvelle majorité départementale. Patrick Labaune en parlait avec des mots peu amènes. En juin dernier, dans la Tribune, le président, évoquant les pistes d'économies dans le budget, citait aussitôt la prévention spécialisée, précisant qu'il avait demandé une évaluation de l'efficacité de toutes ces structures. Cela sentait mauvais pour le secteur mais Patrick Labaune a vraiment frappé fort : sur le prochain budget, les sommes allouées à la prévention spécialisée passeront de 1,8 million actuellement à... 840.000 euros ! Pas loin d'un million d'euros de moins, ce n'est pas un simple coup de rabot, c'est une démolition en règle !

Les principes qui prévaudront l'année prochaine, pour être éligible à l'aide départementale, sont simples : ne seront financés que les postes concernant les quartiers de la Drôme concernés par la « Politique de la Ville ».

12 quartiers retenus dans six communes de la Drôme

Dans la Drôme 12 quartiers sensibles, appartenant à six communes, sont labellisés « Politique de la ville ». Il s'agit à Montélimar du centre ancien, de Nocaze et des quartiers Ouest.

A Valence de la Chamberlière, du Polygone, de Valensolles et bien sûr des deux quartiers de Valence-le-Haut, le Plan et Fontbarlette.

A Romans sont concernés le centre ancien et la Monnaie.

A St-Rambert le quartier de Clairval.

A Pierrelatte, le Roc.

A Loriol, le coeur de Loriol

On voit immédiatement que plusieurs secteurs qui bénéficiaient de l'aide du Département restent sur le carreau : plus aucun financement à Crest et Aouste, à Portes-les-Valence, à Nyons, à Bourg-de-Péage, à Bourg-les-Valence et dans le Diois !

Des postes financés à hauteur réduite

Mais même dans les secteurs encore couverts, les pertes sont lourdes : Romans, Valence, Loriol-Livron et le Nord Drôme perdent plus ou moins la moitié de leurs financements départementaux. Seule Pierrelatte fait une bonne affaire, avec 70000 euros de financement alors que le Département ne donnait rien auparavant à cette commune assez riche pour se passer d'aide. C'est que le financement par poste est lui aussi sensiblement réduit. Il se limiterait à 35000€.

Le nouvel exécutif départemental justifie cette décision par le fait qu'un éducateur dans un cadre conventionnel coûte environ 55000€ à l'année, soit 10000 euros de plus qu'un éducateur spécialisé embauché par la collectivité. Un raisonnement qui est tout simplement faux. Le différentiel a en effet une explication toute simple : l'éducateur génère des besoins en fonctionnement (encadrement du personnel, locaux, frais et fournitures) que Patrick Labaune a oublié de compter dans le coût effectif du poste. En réalité, géré en direct ou non, l'éducateur revient à peu près à la même chose.



La Prévention spécialisée, un domaine souvent soupçonné d'inefficacité

La prévention spécialisée est le secteur de l'action sociale chargé de venir en aide aux mineurs et aux jeunes majeurs (jusqu'à 21 ans) qui rencontrent des difficultés sociales. Les éducateurs sont en contact direct sur le terrain avec les jeunes, avec qui ils tentent de nouer une relation de confiance, prélude à un suivi individuel. Pour favoriser cette relation il a été décidé, au début des années 70, qu'elle se ferait de façon anonyme, volontaire et sans mandat des institutions, en particulier judiciaires. Autrement dit, l'éducateur est totalement autonome et ne rend compte des ses actions que d'une manière globale. C'est cette autonomie qui a souvent été remise en cause. Peut-être parce que les éducateurs l'ont défendue parfois avec un peu trop d'opiniâtreté ?

Mais l'apparition ces dernières années d'un grand nombre de dérivés djihadistes dans les publics censés être pris en compte a porté un coup terrible à ces professionnels. Les attentats dans la région parisienne en début d'année n'ont pas amélioré les choses.

Ainsi, depuis 2012, les éducateurs de rue sont dans le collimateur des Départements, et pas seulement de droite ! Le président UDI du Maine-et-Loire a réduit cette année d'un quart le budget de la PS dans ce département. Dans les Alpes-Maritimes et dans l'Eure-et-Loire, dirigés par des présidents LR, c'est de moitié qu'ils ont été réduits. Même chose en Seine Maritime, alors que le président était encore socialiste au moment de cette décision.

Dans le Loiret, c'est 100% des budgets qui ont été supprimés. Toutefois le Tribunal Administratif d'Orléans a condamné le Département à revenir sur cette décision car la PS est une compétence obligatoire de la collectivité. Impossible de la réduire à néant !

Dans la Drôme, point qui a son importance, la majorité socialiste précédente envisageait bel et bien de réduire fortement les budgets de la PS...

Interviewé par le Dauphiné, Patrick Labaune est particulièrement clair : il n'a jamais cru en la prévention spécialisée, qu'il soupçonne même d'être un foyer de militants gauchistes. C'est à se demander pourquoi il conserve tout de même grosso-modo la moitié du dispositif. Peut-être pour éviter la même sanction que dans le Loiret ?

Cette suspicion assez généralisée est-elle justifiée ou bien la prévention spécialisée ne sert-elle que de bouc émissaire face à l'échec de l'action publique dans les quartiers ? Montélimar News interroge actuellement plusieurs professionnels du secteur. Nous ferons mardi une synthèse de ces discussions.

La Sauvegarde de l'Enfance durement touchée

Dans la Drôme, le principal acteur dans le domaine de la prévention spécialisée est la Sauvegarde de l'Enfance. Seuls les secteurs de Nyons et de Romans s'appuient sur d'autres acteurs.

10 des 22 éducateurs qu'elle emploie pour la prévention spécialisée pourraient se retrouver sans poste l'année prochaine. Quelques uns seront probablement affectés à d'autres activités au sein de la Sauvegarde. Certaines communes viendront peut-être au secours de leurs éducateurs. Il est bien probable toutefois que la Sauvegarde soit contrainte de licencier une partie des éducateurs restés sur le carreau...

*Politique de la ville : c'est la politique que l'Etat français met en œuvre revaloriser certains quartiers urbains dits «sensibles» et réduire les inégalités sociales entre territoires. Cette politique, pilotée par une administration interministérielle (le CIV), est élaborée en relation étroite avec les collectivités locales et l'ensemble des acteurs de terrain : organismes et associations du secteur social, institutions économiques...

L'ensemble de ces partenaires déterminent notamment quels sont les quartiers devant bénéficier des dispositifs correctifs.